

Image not found or type unknown



# Valorisation d'expérience dans une nouvelle société

Par **Abraxas**, le **23/01/2011** à **19:44**

Bonjour,

J'ai été salarié pendant plusieurs années dans une entreprise et je suis aujourd'hui en passe de créer ma propre société dans un domaine très proche. J'aimerais valoriser mon expérience, et je souhaitais savoir dans quelle mesure je pouvais citer les dossiers sur lesquels j'ai pu travailler dans mon ancien poste.

Il n'est pas question d'en faire des références de ma nouvelle entreprise, mais puis-je les utiliser pour mettre en valeur mon parcours et communiquer là dessus par le biais de plaquettes ou d'autres supports ?

Y a-t-il des formulations à éviter ou à privilégier pour rester dans les clous ?

Je vous remercie de votre aide.